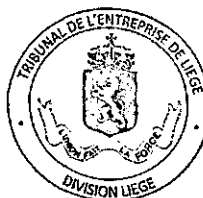




**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



05 SEP. 2019

Greffé

N° d'entreprise : 0677 552 126

Dénomination

(en entier) : **ELLI-TERRÉ**

(en abrégé) :

Forme juridique : **société privée à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue de Jupille n° 125 à 4600 Visé**

Objet de l'acte : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

L'assemblée générale du 3 septembre 2019 a adopté à l'unanimité la résolution suivante :

-Le siège social est transféré à 4040 Herstal, zone industrielle des Hauts-Sarts, 4ième avenue n° 2 boîte D.
Le transfert prend effet immédiat.

BILGIC Hayati
Associé - Gérant

procès-verbal en original déposé en même temps.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 16/09/2019 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).